

## DEVIS-TYPE

## Crémation directe

SAS au capital de 37600 Euros fixe

Habilitation N°146841 / N° Orias 07026926

Siret 332 307 792 B/RCS Mulhouse

MAIRIE DE COLMAR  
Haut-Rhin  
11 JUIN 2015  
Serv. Pilote  
Serv. Prest. de Service

Si décès hôp. Moenchberg : transfert au centre  
crémation, Jardin du Souvenir sans assistance,  
sans office, ni avis de décès, ni fleurs

Désignation	T.V. A.	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC des prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
<b>1 - PREPARATION/ORGANISATION DES OBSEQUES</b>				
Démarches et formalités administratives, (demandes d'autorisation auprès de la mairie de la police, des représentants du culte, frais de dossier...)	2	135,00		
Soins funéraires	2		35,00	
Vacation de police	0			20,00
<b>3 - CERCUEIL ET ACCESSOIRES</b>				
Cercueil en <i>panneaux particules</i> Réf. 6Par + cuvette étanche + 4 poignées total 420 €	2	394,49		
Plaque d'identité, apposée sur le cercueil	2	42,00		
Capiton	2	17,40		
Emblème civil / religieux placé sur le cercueil	2		8,11	
Housse mortuaire	2	35,00		
<b>4 - MISE EN BIÈRE ET LIVRAISON DU CERCUEIL</b>				
Personnel	2	120,00		
<b>5 - TRANSPORT DU DEFUNT APRES MISE EN BIÈRE (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu</b>				
Véhicule funéraire	1	99,00		
Personnel 2 Porteurs	2	165,00		
<b>8 - CREMATION</b>				
Taxe de crémation (Ville)	0			543,00
Dispersion des cendres (dans un site cinéraire ou en pleine nature) <i>Jardin du Souvenir</i> (Ville)	2/0			12,00

TOTAL T.T.C. 1007,89 43,11 575,00

TOTAL débours 575,00

TVA 20 % 158,65

TVA 10 % 9,00

Si décès à l'hôpital du Moenchsberg TOTAL T.T.C Euros : **1626,00**

En application de la règle funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur ou de 18 mm en cas de crémation- avec une garniture étanche et 4 poignées et selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

0 = pas de T.V.A. # prestations obligatoires  
1 = T.V.A. 10 % \* prestations obligatoires selon situation  
2 = T.V.A. 20 %

### Supplément TTC si décès autre à Mulhouse ou domicile

- Toilette funéraire 70,00  
- 1 Chambre froide (Ville) 32,00  
- 1 Frigo (Ville) 39,00  
- 1 Local pour toilette au centre (Ville) 56,00

TOTAL TTC Euros **1 823,00**

Les tarifs n'ont qu'une valeur indicative et non contractuelle.